



Namur, le 19 septembre 2007

Communiqué de presse

Halte à l'asphalte !

Inter-Environnement Wallonie remet au Gouvernement wallon un « Appel à Moratoire sur les projets d'infrastructures routières »

La fédération Inter-Environnement Wallonie a déposé ce mercredi au cabinet de Michel Daerden, Ministre wallon en charge de l'Équipement, un « Appel à Moratoire sur les projets d'infrastructures routières ». Signé par près de 80 organisations et soutenu par le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, cet Appel insiste sur la nécessité de revoir sans tarder notre politique de mobilité. Pour les signataires, il est absurde et anachronique d'investir des budgets colossaux dans l'agrandissement d'un réseau routier qui est déjà le plus dense d'Europe (derrière celui de Malte...) alors que les changements climatiques en cours et le pic pétrolier annoncé imposent au contraire de sortir du « tout à la voiture ».

Initié par Inter-Environnement Wallonie, fédération des associations environnementales, l'Appel remis au cabinet Daerden est soutenu par quelque 80 organisations dont l'objet déborde largement le cadre environnemental puisqu'on identifie parmi les signataires Oxfam-Magasins du Monde, Education Santé ou encore l'ACRF (Action chrétienne rurale des femmes). Jean-Pascal van Ypersele, professeur de Climatologie et de Sciences de l'Environnement à l'UCL, s'est associé lui aussi à la démarche.

Plusieurs arguments étayaient cet Appel. Le plus évident est l'urgence écologique: on sait aujourd'hui que si l'on veut éviter à la Planète – et à ses habitants – des catastrophes environnementales, économiques et humanitaires majeures, il convient de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, le redéploiement de notre politique de mobilité pour sortir du « tout à la voiture » apparaît comme une nécessité d'autant plus impérieuse que le secteur des transports affiche, chez nous, des émissions en croissance constante (+ 40 % entre 1990 et 2004 !). S'obstiner à financer de nouvelles infrastructures routières est dès lors un choix totalement anachronique pour ne pas dire une hérésie. Car ce faisant, on envoie aux usagers un signal négatif et on crée un appel d'air attisant des habitudes qu'il conviendrait au contraire de changer. On dilapide en outre des fonds considérables qui pourraient être investis dans le développement d'alternatives de qualité... C'est d'autant plus absurde que l'entretien de ces infrastructures s'avère lui aussi extrêmement onéreux et que la Région n'est déjà pas à même de débloquer les ressources nécessaires pour maintenir en état le réseau existant!

Par ailleurs, les citoyens de notre pays ont le droit de circuler librement sur le territoire. Ils disposent pour exercer ce droit d'un large éventail de moyens: à pied, à vélo, en voiture, en bus, en train... Toutefois, durant les dernières décennies, l'habitat et les lieux d'activités se sont dispersés tandis que les politiques budgétaires ont favorisé les infrastructures routières (+61% entre 1970 et 2005) au détriment des autres modes. En conséquence de quoi, le choix théorique du mode de transport s'est mué en l'obligation de l'automobilité. Et ceux qui ne peuvent se payer le luxe de posséder un véhicule privé se trouvent de facto exclus de la société...

En répondant favorablement à l'Appel lancé par Inter-Environnement Wallonie, le Gouvernement poserait un geste fort et ferait un pas décisif dans la mise en place d'une politique de mobilité durable prenant en compte l'évolution des contextes économique, social et environnemental.

En annexe: L'Appel à moratoire et la liste des signataires.

Contacts:

Pierre Titeux, Attaché de presse : 081.255.284 – 0479.497.656

Pierre Courbe, Chargé de mission « Mobilité » : 0477.495.434

Jean-Yves Saliez, Secrétaire général : 0476.999.603